# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 FEVRIER 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
Editeurs-propriétaires:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
F. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 FEVRIER 1858.

**Abonnés à la semaine.**

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six jours. On paiera aux porteurs.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

[illegible] —à l'Hôtel de la Cité, rue de la [illegible], cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, couturières, gardiennes d'enfants, domestiques de maison, nègres ouvriers, nègres de [illegible] et jeunes nègres et négrites.

[illegible] Jr.—Habillements et [illegible].

[illegible]—Trois lots de terre, [illegible].

[illegible]—Chaussures, vin, [illegible].

[illegible] constable,—Lot de meubles.

[illegible]—Ane et [illegible].

[illegible]—Marchandises diverses.

[illegible] Co.—Marchandises sèches.

## BULLETIN.

L'opinion publique donne, à Washington, la [illegible] à la monarchie, la démocratie y fraternise avec la royauté. Il est vrai qu'elles se [illegible] sur le terrain neutre des bals et des [illegible]. Les ministres d'Angleterre et de Prusse [illegible] de brillantes fêtes dans [illegible] l'Union, à l'occasion des [illegible] princesse royale d'Angleterre [illegible] prince royal de Prusse. Nos démocrates [illegible] sont toutes sur le qui-vive [illegible] la plus fiévreuse agitation: figurera-t-on dans la liste des invitées? Seront-[illegible] dans la société aristocratique [illegible] bientôt les salons de l'ambassade [illegible] et ceux de l'ambassade prussienne? Les rois de la finance, les agioteurs, [illegible] industriels, etc., qui peuplent [illegible] pendant l'hiver, seraient également désappointés si les représentans de S. M. la reine Victoria et du roi Frédéric-Guillaume ne les invitaient à exécuter [illegible] une valse à deux temps, ou un [illegible] en l'honneur des noces [illegible] se préparent de l'autre côté de [illegible].

Mais laissons là les fêtes, et voyons un peu ce qui se passe au Congrès. Les journaux de Washington nous ont apporté le texte du rapport [illegible] du comité des affaires étrangères dans le Sénat, sur la capture de Walker par le commodore Paulding. Le comité approuve la [illegible] du président et conclue, comme ce dernier, en ne blâmant ni n'approuvant commandant du Wabash. Il déclare que M. Buchanan avait, aux termes de la loi de 1818, le droit de faire [illegible] les flibustiers sur la haute mer.

Le navire qui emmenait Walker et sa [illegible] un navire américain, expédié [illegible] port de Mobile, sous pavillon [illegible]; c'est un principe établi [illegible] juridiction du pays auquel un bâtiment appartient, suit ce bâtiment en haute mer [illegible]. En matière de juridiction sur la haute mer, comme [illegible] du territoire national, [illegible] qui se trouvent à bord restent [illegible] des Etats-Unis. [illegible]

[illegible]

Les derniers journaux d'Angleterre nous ont appris l'arrivée à Hong-Kong, de M. Reed, plénipotentiaire des Etats-Unis en Chine. M. Reed était à bord de la magnifique frégate à vapeur de 60 canons, le Minnesota.

[illegible] consul-général des Etats-Unis [illegible] a conclu il y a quelques mois [illegible] avec cet empire. Voici le [illegible] important traité:

[illegible] de mieux régler les rapports [illegible] Américains avec les Japonais, et [illegible] délibération, Townsend Harris, consul général des Etats-Unis d'Amérique [illegible] l'empire du Japon, Inouwouye, prince de Sinano, et Nakamoura, prince de Dewa, gouverneurs de Simoda, tous ayant pleins pouvoirs de leurs gouvernemens respectifs, [illegible] la convention suivante:

"Art. 1. Le port de Nangasaki, dans la principauté de Hizen, sera ouvert aux vaisseaux américains, pour y réparer leurs avaries, faire de l'eau, du bois, des provisions et [illegible] les autres articles de nécessité qu'il sera possible d'obtenir.

"Art. 2. Comme il est connu que les Japonais ne peuvent fournir aux navires américains qui entrent dans les ports de Simoda et de Hakodadi tout ce dont ils ont besoin, il est convenu que des citoyens américains pourront résider d'une manière permanente à Simoda et à Hakodadi, et que le gouvernement des Etats-Unis pourra nommer un vice-consul résidant à Hakodadi.

"Le quel article devant être mis en exécution le 4 juillet 1858.

"Art. 3. Dans le règlement des comptes, la monnaie apportée par les Américains sera déterminée en la pesant avec la monnaie japonaise, or avec l'or, l'argent avec l'argent, [illegible] pourra se servir de poids représentant la monnaie japonaise, après que [illegible] poids auront été examinés avec soin et trouvés exacts.

"La valeur de la monnaie des Américains [illegible] déterminée, six pour cent seront accordés aux Japonais pour la dépense de la refonte.

"Art. 4. Les Américains commettant des délits au Japon seront jugés par le consul américain et punis d'après les lois américaines.

"Les Japonais commettant des délits contre les Américains seront jugés par les autorités japonaises et punis d'après les lois japonaises.

"Art. 5. Les navires américains qui entreront dans les ports de Simoda, Hakodadi ou Nangasaki dans le but de faire des provisions ou de réparer des avaries, payeront leurs dépenses en or ou en argent; s'ils n'ont pas de monnaie, des marchandises seront prises en échange.

"Art. 6. Le gouvernement du Japon reconnaît au consul général des Etats-Unis le droit d'aller au-delà des limites de sept lis, mais lui a demandé d'en différer l'usage, excepté dans les cas de nécessité, naufrage, etc., ce à quoi il a consenti.

"Art. 7. Les achats pour le consul général et sa famille peuvent être faits par lui ou par quelque membre de sa famille, et les paiemens faits au moyens sans intervention d'aucun agent du gouvernement japonais, et à cette fin de la monnaie japonaise de cuivre et d'argent sera fournie au consul général.

"Art. 8. Comme le consul général d'Amérique ne connaît pas la langue japonaise, ni les gouverneurs de Simoda la langue anglaise, il est convenu que le vrai sens sera trouvé dans la version hollandaise des articles.

"Art. 9. Tous les précédens articles recevront leur effet à partir de la présente date, à l'exception de l'article [illegible] dans lequel la date de l'exécution est indiquée.

"Fait en cinq copies (chaque copie étant en anglais, japonais et hollandais), au [illegible] de Simoda, le 17 juin de l'année de l'ère chrétienne 1857, et la quatre-vingt-unième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, correspondant au vingt-sixième jour du cinquième mois de la quatrième année d'Ansei. [illegible] la version anglaise étant signée par le consul général des Etats-Unis d'Amérique, et la japonaise par les gouverneurs de Simoda.

"Signé Townsend Harris."

## Europe.

*NOUVELLES PAR LE CANADA.*

Le steamer Canada, parti de Liverpool le 16 janvier, est arrivé le 2 à Halifax. Le bulletin suivant, transmis de cette dernière ville à New-York par le télégraphe, renferme des détails plus complets que ceux qui nous sont parvenus:

FRANCE.

ATTENTAT CONTRE L'EMPEREUR.

Une dépêche publiée par le Times, et datée du 14 au soir, rapporte ce qui suit:

"Ce soir, à neuf heures et demie, au moment où l'empereur entrait au Théâtre-Italien, un attentat a eu lieu contre sa vie.

"S. M. n'a heureusement pas été atteinte.

"En descendant de voiture, l'empereur s'est arrêté un instant sur le perron du théâtre, afin de rassurer le peuple alarmé. Il a été salué par des cris enthousiastes de joie.

"S. M. n'a pas manifesté la moindre émotion. Elle est entrée ensuite dans la loge impériale, et y est restée jusqu'à la fin de la représentation.

"A minuit, quand l'empereur a quitté le théâtre, il a été accueilli dans la rue Lepelletier par les félicitations frénétiques d'une multitude de personnes qui avaient attendu sa sortie.

"La nouvelle du danger auquel l'empereur venait si miraculeusement d'échapper, s'était répandue en peu d'instants par tout Paris, et sur tout le parcours de sa voiture, depuis le Théâtre-Italien jusqu'aux Tuileries, la foule formait une haie compacte.

"Malheureusement, on rapporte que plusieurs personnes qui se trouvaient dans la rue au moment de l'explosion, ont été blessées par les projectiles."

Voici la narration que publie le *Moniteur* du 16:

"Au moment où l'empereur et l'impératrice arrivaient devant le Théâtre-Italien, trois explosions, provenant de projectiles creux, se sont fait entendre.

"L'empereur n'a pas été atteint; un projectile a seulement percé son chapeau.

"Mais un nombre considérable de personnes stationnées aux abords du théâtre, et plusieurs des gardes de l'escorte, ont été blessés. Deux de ces derniers, entre autres, le sont mortellement.

"Le général Roguet, aide-de-camp de S. M. est légèrement blessé.

"Deux laquais ont aussi été atteints par l'explosion.

"Un des chevaux de la voiture a été tué, et les projectiles ont atteint le carrosse avec une telle violence, que ce choc l'a brisé."

Une dépêche de la dernière heure porte ce qui suit:

"Le lendemain de l'attentat, l'empereur et l'impératrice, entourés des ministres d'Etat, des ambassadeurs étrangers et de toute la cour, ont assisté à une messe solennelle d'actions de grâce.

"Dans l'après-midi, L. M. ont parcouru en calèche découverte, sans aucune escorte, les principales rues de Paris. Elles ont été accueillies par de chaleureuses acclamations.

"Pendant la matinée du même jour, l'empereur avait déjà visité à l'hôpital huit des personnes blessées.

"On assure que peu de minutes avant l'attentat, le préfet de police, M. Piétri, avait fait arrêter aux abords du Théâtre Italien, un exilé de 1852, qui était revenu à Paris sous un nom d'emprunt. On a trouvé sur sa personne une grenade, un pistolet et un poignard.

"Il paraît aussi que la police belge avait fait savoir à Paris, dans la journée de mardi, qu'un nouvel attentat contre la personne de l'empereur, se tramait sourdement.

"D'après les renseignements parvenus jusqu'à cette heure, tout fait présumer que le complot avait été organisé par des Italiens. Plusieurs individus de cette nation sont déjà arrêtés. On cite entre autres les nommés Orsini et Pierri. D'autres arrestations ont également eu lieu, et à chaque instant les portes de Mazas s'ouvrent pour de nouveaux prévenus.

"La police a aussi fait quelques arrestations parmi les personnes blessées aux abords du Théâtre-Italien. Le chiffre de ces blessés est considérable: les derniers rapports l'évaluent à soixante. Le nombre des morts est jusqu'ici de cinq; mais on craint qu'il ne s'augmente bientôt, car plusieurs blessures sont mortelles."

ANGLETERRE.

Le 14, la Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte à 5 0/0. On annonce que dans huit ou quinze jours une nouvelle réduction aura lieu. Cette mesure a imprimé aux affaires de change une fermeté notable. Les bonnes signatures trouvent facilement des escompteurs à 3 1/2 ou 4 0/0.

INDE.

La garnison de Tutehpore est toujours serrée de près par les insurgés, et elle a dû leur abandonner une partie de ses retranchements.

Une colonne de soldats anglais a quitté Delhi pour poursuivre un parti de cipayes. Elle les a atteints à Genowree, les a battus et leur a tué cent cinquante hommes.

Les insurgés de Jubbulpore ont été attaqués par les Anglais le 29 novembre, mais l'action n'a pas été décisive, et ces derniers sont obligés d'attendre des renforts.

Le rajah d'Aamjheer et son premier ministre ont été condamnés à mort; les représailles sanglantes et les pendaisons continuent sur une vaste échelle.

Le Punjaub et les contrées avoisinantes sont toujours tranquilles. En général, l'état de l'Inde est rassurant pour le triomphe définitif des armes britanniques.

ESPAGNE.

Le nouveau ministère a été composé de la manière suivante: *Président du Conseil*: M. Isturitz; *Ministre des finances*: M. Osma; *Ministre de la justice*: M. Boz; *Ministre de l'intérieur*: M. Bcez; *Ministre de la marine*: M. Guesada; *Ministre de la guerre*: M. Espeleta.

ITALIE.

Mazzini, dans un article de huit colonnes publié par l'*Italia del Popolo*, cherche à démontrer que la conspiration est non-seulement un droit, mais un devoir. Cet article est adressé "aux hommes d'action."

PRUSSE.

Les Chambres prussiennes se sont réunies le 12. Dans son discours d'ouverture, M. de Manteuffel a annoncé que la santé du roi ne donnait plus d'inquiétudes sérieuses, et a exprimé toute la satisfaction que le gouvernement ressentait de voir ses bons rapports avec l'Angleterre cimentés par l'alliance que les deux familles royales vont contracter. Relativement à la question danoise, le président du conseil a répété que la Prusse, de concert avec tous les autres gouvernemens allemands, était bien décidée à faire respecter les droits de la confédération germanique.

RUSSIE.

Dans les gouvernemens de Mijna et de Novogorod, les nobles ont demandé au czar l'autorisation d'affranchir leurs serfs. Cette autorisation a été donnée immédiatement. L'émancipation des paysans par tout l'empire, sera bientôt, assure-t-on, un fait accompli.

NOUVELLES COMMERCIALES.

Une dépêche de Londres parvenue à Liverpool peu d'instants avant le départ du *Canada*, annonce que la nouvelle de l'attentat sur la personne de Louis-Napoléon, avait réagi d'une manière fâcheuse sur les fonds publics et sur les affaires de change.

ARRIVÉE DU BLACK WARRIOR.

Le steamer *Black Warrior*, capitaine Smith, est entré hier dans notre port, venant de la Havane qu'il a quitté le 2 de ce mois. On n'avait pas encore reçu dans cette dernière ville de nouvelles de la flotte espagnole, partie le 12 janvier, pour aller en croisière dans le golfe. Il ne règne pas de maladies dans la capitale de Cuba.—Le navire anglais *Mary Wilson* s'est perdu dans la soirée du 20 janvier, à une petite distance à l'est du Moro.

Les affaires sont languissantes à la Havane. Le stock de sucre se compose de 60,000 caisses et les prix de cette denrée ont une tendance à la baisse. Le change sur New-York valait 3 1/2 à 4 pour cent de prime, et sur Londres de 15 à 17 1/2 pour cent de prime.

Voici les principaux lots gagnés au dernier tirage de la loterie royale de la Havane (26 janvier):

Nos 1,210, $100,000 — 1,260, $50,000 — 7,336 $20,000—14,466, $10,000—11,471, [illegible] 6,762, 11,246, 13,162, 14,166, 22,600 chacun—4,932, 7,338, 11,731, 12,749, $1,000 chacun.

M. FILLMORE.—L'ex-président Fillmore doit épouser le 11 de ce mois une dame Mcintosh, veuve d'un marchand d'Albany qui lui a laissé une grande fortune.

THALBERG ET VIEUXTEMPS.—Thalberg donnera son premier concert à la Nouvelle-Orléans vers le 15 de ce mois. Il sera secondé par Vieuxtemps, et cette réunion de deux des plus grands artistes du siècle attirera la ville entière aux soirées qu'ils nous préparent. La salle qu'ils choisiront sera toujours, quelle qu'ils fussent, trop étroite pour contenir tous ceux qui voudront les entendre et les applaudir.

LA TROUPE KELLER.—La troupe Keller et le corps de ballet de Mlle Christine [illegible] à l'Amphithéâtre de Spalding et Rogers. [illegible] Les représentations [illegible]. L'Amphithéâtre [illegible] une représentation de jour.

ACCIDENT.—[illegible] (Congo). MM. Morat et [illegible] sur deux énormes crocodiles.

## Dépêches Télégraphiques.

SESSION DE WASHINGTON.

Washington, 5.—M. Whitmore a répondu à toutes les questions [illegible] par le comité d'enquête, [illegible] dans les Etats commis [illegible].

Les résidents de l'Arizona ont présenté une pétition demandant des troupes pour les protéger contre les attaques des Indiens Apaches.

Le journal l'Union dit que l'administration [illegible] les moyens et son pouvoir [illegible] immédiatement l'armée de l'Utah.

CONGRÈS.

Washington, 5.—La Chambre a discuté la question du Kansas au milieu d'une grande confusion et d'une grande effervescence.

M. Harris a parlé en faveur du renvoi du message du président à un comité particulier de 15 membres, afin de s'assurer des faits, etc. Cette demande n'a pas encore reçu de solution, et plusieurs tentatives d'ajournement ont échoué.

La plus grande confusion règne en ce moment à la Chambre. Plusieurs membres parlent de faire apporter leurs matelas et oreillers, et il y a tout lieu de croire que la séance durera toute la nuit.

BANQUES.—Philadelphie, 5.—Les banques de Philadelphie et de Baltimore ont repris leurs paiemens en espèces.

MARCHÉS.—St. Louis, 5.—Farine $3 90; blé rouge 87; blanc 95; maïs 37 1/2, avoine 37 1/2, chanvre 75 à 80.

New York, 5.—Le marché au coton est presque dépourvu de cet article. Les prix sont de 1/4 et 3/8 en hausse, et il s'est vendu 2000 balles. [illegible] 11 cents. La farine et le blé sont fermes; [illegible] mais languissant: porc mess $16 60 à 15 65; jambons et côtes à [illegible]; chanvre 6 à 8, whisky 21, tabac 17 à 28, café 9 à 11.

Cincinnati, 5.—Farine $3 75 à $3 75, whisky 15 cts, porc mess ferme à $13 75, graines à 3 [illegible], sucre à 4 1/2 à 6 1/2, mélasse 28 1/2, café 10 1/4 à 11 3/4.

RIVIÈRES.—Memphis, 5—Le steamboat Colonel Crossman a pris feu, hier soir, à un mille au-dessus de New Memphis: il est entièrement consumé. On sait que la plupart des passagers se sont sauvés, mais il en est péri quelques-uns.

Vicksburg, 5—Le Planet est passé ici à 8 heures; le New Uncle Sam et le Cumberland à 11, ce matin; le Princess à midi.

*Temps à 9 heures du matin, le 5 février.*

Louisville—nuages, vent nord-ouest, 25 degrés.
Nashville—24 degrés.
Memphis—vent sud-ouest, 30 degrés.
St. Louis—22 degrés.
Chicago—Vent du nord-ouest, 10 degrés.
Fond du Lac—vent sud-ouest, 2 degrés.
Montréal—16 degrés.
Buffalo—vent ouest, 12 degrés.
Cincinnati—17 degrés, beau.
Pittsburg—22 degrés, beau.
Cleveland—21 do; neige.

## Théâtre d'Orléans.

BÉNÉFICE DE MADAME LACROIX.

Un hasard intelligent a donné dans la loterie des bénéfices le numéro un à Madame Lacroix, qui tient le premier rang dans la troupe de drame et de vaudeville du Théâtre d'Orléans. Un de nos confrères a fait remarquer avec raison, dans un article consacré à rappeler les titres nombreux de la bénéficiaire aux sympathies du public, que les artistes ne faisant point partie de la troupe d'opéra occupent forcément ici une position un peu effacée, puisqu'ils ne se produisent guère qu'une fois par semaine et dans des ouvrages qu'ils ont à peine le temps d'apprendre et de répéter. Il est donc bien juste que tous ceux qui leur doivent d'agréables soirées s'empressent de leur témoigner une sympathie à la hauteur de leurs mérites respectifs et des consciencieux efforts qu'ils font pour leur plaire.

Madame Lacroix, la bénéficiaire de demain, a des droits tout spéciaux à cette sympathie, à cette bienveillance active des habitués du théâtre. Chargée d'un emploi important et difficile, elle a toujours su se maintenir à la hauteur de la tâche qui lui a été imposée. Les nombreuses créations qui ont marqué parmi nous sa carrière artistique, et parmi lesquelles nous citerons en première ligne *la vie en rose*, *Dalila*, *la dame [illegible]*, *Candida*, et le *piano de Berthe*, témoignent du zèle, de la haute intelligence et du sentiment fin et distingué qui dirigent Madame Lacroix dans l'étude et dans la composition des rôles si divers qu'il lui a fallu aborder sur notre scène. Ces précieuses qualités, dont notre jeune première donne au public de si fréquentes preuves, se peuvent donner que d'une nature d'élite, d'un instinct délicat de femme et d'artiste, heureusement dirigée par un goût excellent et par une étude sérieuse de toutes les parties de son art. Nous ne doutons pas que les habitués du dimanche ne tiennent à honneur de donner demain soir à Madame Lacroix un éclatant témoignage de leur galanterie, de leur esprit de justice et de la très haute estime qu'elle a su leur inspirer. L'affiche de la bénéficiaire est composée d'ailleurs avec une richesse et un bon goût que nous ne saurions trop louer, et qui doivent lui amener salle comble: *La [illegible]*, comédie en trois actes, tirée du roman de George Sand; *Le coucher d'une étoile*, œuvre spirituelle de Léon Gozlan, et *Méridien*, vaudeville en un acte. Outre ces trois nouveautés, MM. Junca et Delagrave se feront entendre dans un intermède musical. Que chacun se donne donc rendez-vous demain soir au théâtre.

A ce propos, nous rappellerons une dernière fois à nos lecteurs que quatre ou cinq jours seulement les séparent de l'époque du tirage de la Tombola du Théâtre, et que tous ceux qui désirent se ménager une chance pour deux saisons et demie feront bien de se presser.

Les répétitions du *Trouvère (Hernani)* se poursuivent avec activité et l'ouvrage sera probablement joué après-demain.

La reprise de *Si j'étais Roi* avait attiré beaucoup de monde jeudi. Mme Colson, dont le rôle de *Néméa* est un des plus séduisantes créations—a été deux fois rappelée pendant le cours de la représentation, dont elle a partagé les honneurs avec MM. Holtzem et Rauch, qui se sont parfaitement acquittés de leurs rôles respectifs. Avec la distribution actuelle, *Si j'étais Roi* ne peut manquer d'obtenir le même succès que l'année dernière.

Amphithéâtre de Spalding & Rogers.—Le brillant ballet Fenimore, Reine des Amazones, tous les soirs et samedis à midi.

## CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR.—Le Grand jury s'est réuni hier. Il n'a pas trouvé Non à poursuivre Richard Bond, qui a tué Weems, mais il a présenté contre lui un bill pour port d'armes.

Emma Picquet, qui avait figuré au cautionnement de deux mille piastres, a [illegible] de sa comparution lorsque [illegible] l'affaire "l'Etat contre Coelter et [illegible]", accusé du meurtre de Louis Bryant", a été condamnée en Cour, hier, par la personne qui lui servait de caution. Le juge [illegible].

Le jury a acquitté Jim McLaughlin, accusé de larcin.

John Wheeler a été déclaré coupable de larcin mais recommandé à la clémence du Juge. [illegible]

L'avocat du district a demandé et obtenu la mise en liberté de Henry Lyons, George Thompson et Ellen Burke, accusés de larcin.

[illegible] James Lambert [illegible] poignardé Mathews [illegible] dans la rue [illegible] Lambert [illegible] poignard [illegible]

L. Hoag, propriétaire du "Jenny Lind Oyster Saloon," [illegible]

[illegible] O'Neill, Bob Comberford, David [illegible] George Morns, Charles [illegible] et [illegible] ont été acquittés [illegible]

[illegible]

## FEUILLETON

### LES MASQUES D'OR.

Roman de Mœurs contemporaines.

MATHILDE. *Suite.*

Bénédict regarda une dernière fois la chambre où il avait espéré trouver quelque repos, prit affectueusement congé de Louise qui l'accompagna jusqu'à la porte de la rue, et s'éloigna avec la Princesse.

A peine avaient-ils fait cinquante pas, qu'ils aperçurent un homme qui fuyait, [illegible] et derrière lui [illegible] un autre homme qui le poursuivait.

Le premier criait: — Au secours!... sauvez-moi!... j'ai peur de Pierre!

Et le second: — Arrêtez-le!.... c'est un [illegible]

La foule s'amassait; parmi les curieux se trouvait Francis Gournet qui appelait au secours.

[illegible]... c'est ce simple [illegible] que j'ai vendu pour quatre-vingt mille [illegible].

Et l'on entendait ce cri déchirant:

—Au secours!

Et cet appel jeté d'une voix féroce:

—Arrêtez-le!

Alexis reconnut Alphonse de Lagrange.

—Alphonse!.... dit-il en s'avançant.

A son nom, à cet accent d'ami, l'idiot s'arrêta.

—C'est moi, Alexis d'Orban, ne crains rien.

Et s'adressant à Pierre:

—Que voulez-vous? dit-il.

—Le ramener à la maison.

—Pourquoi l'a-t-il quittée?

—Pour un rien; parce que je l'empêche de faire des folies.

—Parce que vous le maltraitez!... Tenez, il a l'oreille en sang!

—Ah! parbleu! pour un petit coup.... faut-il tant chicaner!

—C'est votre maître, entendez-vous? S'il ne jouit pas de toute sa raison, vous ne lui en devez que plus d'égards et de ménagements. Prenez garde qu'il n'ait encore à se plaindre. Mon cher Alphonse, écoute-moi, je suis ton ancien camarade. Retourne chez toi avec ton domestique; tu n'as rien à craindre.

De Lagrange cependant s'était accroché à M. d'Orban. Il murmurait d'un accent de terreur:

—Non, non, prends-moi...... prends-moi... J'ai peur de Pierre!

—Vous voyez! dit sévèrement le vicomte; si vous ne vous étiez pas permis de le maltraiter!....

Le valet répliqua insolemment:

—Qu'est-ce que vous voulez! vous n'êtes pas mon maître!

—Et Alphonse n'est plus le vôtre: car, moi, au nom de mon ami, je vous chasse!

—On ne se passera pas comme ça!

—Pierre a raison, disait Gournet à la foule.

—Des menaces! dit le vicomte avec mépris. Je ne vous donne qu'un conseil.... C'est de partir sans résistance. Vous avez assez longtemps pillé et maltraité ce malheureux.

Pierre ferma les talons en fermant les poings avec rage sans écouter Gournet qui le suivait pour l'exciter contre les aristocrates.

Alexis et Bénédict étaient revenus jusqu'à la maison, où seuls de laquelle Louise avait été témoin de toute cette scène.

—Tiens, sœur, dit le vicomte, au moment où nous perdons notre cher Bénédict, le ciel veut que l'asile d'amitié s'ouvre à un autre infortuné. Voici Alphonse de Lagrange; je le recommande. Il restera avec nous jusqu'à ce que je lui aie trouvé des domestiques parfaitement sûrs.

—C'est bien, mon frère; mais si vous vous éloignez, n'est-il pas à craindre que ce méchant Pierre.....

—Non, non, sois tranquille. Chez les gens de cette sorte, la brutalité n'a d'égale que la lâcheté. Maintenant, en route, mon cher Bénédict.

—Ah! s'écria l'artiste, j'envie le sort de cet idiot!... Il ne sait plus rien de la vie!

Alphonse de Lagrange ne fut pas plutôt chez M. d'Orban, qu'il s'épancha dans une joie enfantine. Il allait, venait; il touchait à tout, et il répétait sans cesse:

—Mlle Louise est bien bonne.... Mlle Louise est bien bonne!....

Puis:

—Mon oncle est mort, et j'ai hérité.

—Mais il revenait!

—Je n'ai plus peur de Pierre.

—C'est un méchant, pauvre Louise.

Louise, qui était occupée à broder, de temps en temps elle jetait un regard sur Alphonse qui, assis en face d'elle, s'amusait à tirer, mêler et casser les fils d'un écheveau.

Tout à coup, Louise s'arrêta dans son travail. Une idée lui était venue, et cette idée la domina et illuminant son esprit.

Elle s'élança hors du salon, et monta dans sa chambre, où elle s'agenouilla sur son prie-Dieu en joignant les mains:

—Mon Dieu! dit-elle, est-ce vous qui m'inspirez? Est-ce votre ordre suprême qui parle en moi?... Il me semble que je puis tenter la plus noble des entreprises, et relever une de vos créatures, réveiller une âme endormie? [illegible] Pierre [illegible] Ah! je le veux, si vous le voulez, je guérirai ce malheureux!... Il ne vous connaît plus: je le rendrai à votre amour!...

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

### Quatrième partie.

I.

LETTRES ET CONFIDENCES.

*Le vicomte d'Orban à Bénédict Arnaud.*

Huit jours se sont passés depuis le moment de notre nouvelle et bien triste séparation, huit jours qui, au dehors, se sont écoulés vus rapides, travaillés, [illegible] [illegible] votre départ, mon cher Bénédict, nous [illegible] que vous, le soir, dans ce jardin où [illegible] et des ombrages touffus [illegible] la rêverie. Nous étions là tous deux, tandis que j'y suis seul maintenant, triste comme toujours, plus que toujours, et en entre méconnu de vous. Je devrais bien l'être de moi aussi, et me reprocher mon manque de fermeté. [illegible] votre arrivée, je vous avais démontré sérieusement les conséquences funestes que pouvait entraîner votre visite au Chalet, [illegible] si je vous avais ordonné, dans votre intérêt, de n'y pas aller affronter les regards, peut-être seriez-vous encore avec nous, et votre cœur ne serait pas brisé. Ah! folle précipitation des désirs! Tous nous sommes ainsi faits: nous n'envisageons que le but sans apercevoir les moyens, le terme du voyage sans mesurer la longueur de la route. Vous vous étiez dit: "J'attendrai pour revoir ceux que j'ai aimés." Et peut-être les croyiez-vous rencontrés souvent, à ces heures où l'on n'est pas incendié de lumière et de bonheur....

Je vous gronde, cher Bénédict, et si je ne craignais de vous affliger,—vous l'êtes assez déjà,—je gronderais bien davantage. Ah! que de bonnes heures perdues par votre faute et par la mienne!

Maintenant, c'est un regret de plus. Nous y sommes habitués, n'est-ce pas? L'un et l'autre nous avons connu la douleur, comme ces jongleurs de l'Inde qui font voltiger les [illegible] et les poignards, et les [illegible] [illegible]

A cet égard, je ne crois pas que Dieu [illegible] part égale à tous les hommes. [illegible]

[illegible]

Il faut que je vous parle franchement.

[illegible]



M. le Docteur P. Marius, de Paris, [illegible] ses services [illegible] rue [illegible].

BOUQUETS
POUR BALS, NOCES, &c.
Constamment au magasin No 113, rue de Chartres, entre St Louis et Conti.

Notice aux consignataires du navire Mulhouse du Havre. [illegible]

Bureau du Grand-Secrétaire
Grande Loge—[illegible]
Nouvelle-Orléans, 5 février 1858. [illegible]
Par ordre du Wm M. PERKINS, Grand Maître.
SAM. G. RISK, Grand Secrétaire.

BUREAU DU GRAND SECRÉTAIRE.
Grand Chapitre de l'Arche Royale de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 5 février 1858. [illegible]
Par ordre de B. F. McGUIRE, Grand Prêtre.
SAM. G. RISK, Grand Secrétaire.

Amphithéâtre de Spalding & Rogers.—La troupe Keller [illegible]

[illegible]

LE CELEBRE TABLEAU DE LA FOIRE AUX CHEVAUX,
Par cette artiste distinguée, Mlle Rosa Bonheur. [illegible]

Voici le moment d'acheter des vêtements
A très bon marché.
[illegible]

Amour Allemande
DU DOCTEUR HOOFLAND,
PRÉPARÉE PAR
Le Dr C. M. JACKSON, Philadelphie, Pa.
[illegible]
FAITES-EN L'ESSAI.
[illegible] J. WRIGHT & Co.

A VENDRE.
[illegible]

L'ANGLAIS! L'ANGLAIS!
[illegible]
Par la pratique seule.
[illegible]
Chez le Prof. [illegible]
[illegible]
Avec des Américains
[illegible]
Parler et bien prononcer.
[illegible]
Pour L'ALLEMAND et L'ESPAGNOL.

Tombola de Tableaux.
[illegible]

Amphithéâtre de Spalding & Rogers.—La célèbre danseuse, Mlle CHRISTINE, [illegible]

AVIS
Huile de graine de coton, raffinée, de Première.
RÉDUCTION DE PRIX.
[illegible] 14, rue Nouvelle Levée, N. O.

AVIS.
[illegible]

Livres et Présents!!
Chaque acheteur reçoit, avec le livre, un PRÉSENT valant de 25 c. à CENT PIASTRES [illegible]
EVANS & Co.

Voulez-vous être [illegible]?
[illegible]

DORREE & DEJEAN,
AGENCE DE RECOUVREMENTS
Pour les Comtés
OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.
[illegible]

Au Public.
[illegible] BENJ. E. HARRISON.

Amphithéâtre de Spalding & Rogers.—[illegible] Mlles ALICE et [illegible]

Avis aux Dames.
LE MAGASIN
AU COIN DES RUES
ORLEANS ET ROYALE.
DEVANT FERMER LE 1er FÉVRIER,
Pour cause de fin de bail;
Toutes les MARCHANDISES QUI S'Y TROUVENT seront vendues à
TRES GRANDE REDUCTION
POUR DU COMPTANT.
[illegible]
Coin Orléans et Royale

Banque Commerciale de la Nouvelle-Orléans.
Département des Travaux Hydrauliques.
20 janvier 1858.
AVIS est donné [illegible]
E. E. PEROT, Secrétaire.

Tombola de la réouverture de toutes les Tombolas.
La plus avantageuse
[illegible]
500,000 DE LOTS!
[illegible]
Un gain réel, immanquable
sans aucun risque.
[illegible]
BOSSARDEL & Cie.

AVIS AU PUBLIC.
[illegible] BOSSARDEL & Cie.

$5 de Récompense.
[illegible]

THÉODORE DANFLOUS,
[illegible] Rue Royale.
[illegible]

DANSEUSE.
[illegible]

Vin de [illegible]
[illegible]

Absinthe aromatic bitter cordial.
[illegible]

AVIS AUX FAMILLES.
[illegible]

AU BRAWBAK.
100 [illegible] vin de Catalogne [illegible]
PABLO GELPI,
120 Vieille-Levée.

LES CHUTES DU NIAGARA.
[illegible]

GENIE ENGRAIS ET [illegible]
[illegible]

LAMPES No 109
[illegible]

L'ŒIL ET L'OREILLE.
SURDITÉ—MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE.
Le Dr P. T. VON MOSCHZISKER.
Rue 8 [illegible] St-Louis, appartements Nos 1 et 2.
[illegible]

LE No EST 30, RUE DU CAMP.
City Gift Store de Storts.
[illegible]

HENRI VIEUXTEMPS.
LE PREMIER CONCERT DE HENRI VIEUXTEMPS à la Nouvelle-Orléans aura lieu du 8 au 10 février.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 28 janvier 1858.
L'ÉLECTION annuelle de neuf Directeurs de cette Banque aura lieu lundi, 8 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., au local de la Banque.
C. A. F. RONDEAU, Caissier.

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 23 janvier 1858.
UN dividende semi-annuel de cinq pour cent sera payable aux actionnaires de cette Banque à partir de lundi, 1er février prochain.
Par ordre de la Direction, R. M. DAVIS, Caissier.

Amphithéâtre de Spalding & Rogers.—[illegible]

DOBARD & Cie
[illegible] rue Bourbon, 165.
[illegible]

MAILLOT & SON,
154, rue du Magasin,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c., et Fabricants de liqueurs du pays.

R. JOURDAN.
Successeur de M. Bossardel,
IMPORTATEUR-NÉGOCIANT EN GROS,
Pharmacie Chimie,
[illegible]

VIGNES.
[illegible]
AU BON HORTICULTEUR,
[illegible]

Magasin de Tapis.
Rue de Chartres, No [illegible].
[illegible]

A L'ÉTOILE DU NORD
[illegible]

Compagnie d'assurance Hope,
De la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

A LOUER.
[illegible]
J. TACON.

Demande de renseignements.
[illegible]

Magasin d'habillements confectionnés.
[illegible]

B. CHAMPAGNE,
[illegible]

AUX DAMES.
[illegible]

Combustible de construction
[illegible]

F. GARDNER,
[illegible]

LEON PIERRE & Cie
[illegible]

M. R. SMITH & CO.,
GRANDE ENTREPRISE
$100,000.
La distribution des primes aura lieu à la Nouvelle-Orléans,
LE 1er MARS PROCHAIN.
PREMIER LOT:
$10,000 EN OR.
SECOND LOT:
UNE MAGNIFIQUE
PARURE EN DIAMANTS
évaluée à $5,000.
600 LOTS
CONSISTANT EN
BELLES MONTRES DE CHASSE, EN OR.
BILLETS, $1 CHACUN.
A VENDRE
AU PRINCIPAL BUREAU
No 97,
Rue du Camp, près Poydras.

LISTE DES LOTS:
1er LOT:
$10000 en or $10000
2me LOT:
Parure en diamans $5000.
3me à 9me LOT:
7 belles montres de chasse, en or, $300 2000
10me à 21me LOT:
12 belles montres de chasse en or, $250 3000
22me à 100me LOT:
79 belles montres de chasse en or, $200 15800
101me à 378me LOT:
278 belles montres de chasse en or, $150 41700
379me à 602me LOT:
224 belles montres de chasse en or, $100 22400
600 montres. Total $100,000
[illegible]
Adressez les lettres à M. R. SMITH & Co., No 97, rue du Camp, Nlle-Orléans.

Amphithéâtre de Spalding & Rogers.—[illegible]

Hôtel Verandah Conti,
Rue Conti.
M. GEORGE a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire [illegible] l'Hôtel Verandah Conti, rue Conti, [illegible]

Assurances Françaises.
[illegible]

Bureau des [illegible] de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1858.
[illegible]

ROBES RICHES, MANTEAUX, etc.
AU PRIX COUTANT.
L. RINOCHE & Co.,
[illegible] rue de Chartres, [illegible]

TIB LEPAGE.
[illegible]

Charbon—Charbon—Charbon.
[illegible] T. JOYAL,
118, Passage de la Bourse.

Avis aux personnes qui portent des lunettes.
[illegible]
C. DUHAME.
Opticien, 96, rue de Chartres.

LOTERIES DE SWAN & Co
Autorisées par l'Etat de la Géorgie
$70,000 POUR $10!
[illegible]
SAMUEL SWAN & Co.,
[illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR
[illegible]

BUREAU DU COLLECTEUR
DU SECOND DISTRICT
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
[illegible]

Cognac, Vin, Genièvre, etc.
[illegible] J. J. TARDOS.

V. A. MAGNON
[illegible]

MM. Charles Frédéric & Cie.
Rue Conti 88 et 147 rue de Chartres.
[illegible]

ADOLPHE BLACHE.
No 69, rue Royale.
[illegible]

Porcelaine et Cristaux.
[illegible]

Véritables Gants Jouvin.
MÉDAILLE D'OR.
[illegible]

Une bonne affaire.
[illegible]

Jument perdue.
[illegible]